



Bâtiment communal, Salle de conférence, 19.12.2022 21:05

Présidence	Ismaël Perrin
Membres présents	Cassandra Cherix Virginie Claret Ismaël Osmani Emanuel Rey-Mermet Pascal Trombert Stéphane Robert
Secrétaire communale	Hülya Neza

—:

05.01. ASSEMBLEE BOURGEOISIALE / BUDGET

Enoncé de la décision :

Participation : 31 personnes (y compris le Conseil communal), les non-bourgeois étant invités à rester sans prendre part aux votes.

1) PV et approbation de la dernière assemblée du 20 juin 2022

Personne ne demande la lecture du procès-verbal. Le PV du 20 juin 2022 est accepté par 29 oui et 2 absentions sans remarque.

2) Présentation et approbation du budget 2023 de la Bourgeoisie

Le Président commente brièvement le budget qui prévoit des dépenses de fonctionnement pour CHF 35'800.-- et des dépenses d'investissement pour CHF 400'000.--, soit un excédent des dépenses du compte financier de CHF 435'800.--, ce qui implique une perte de CHF 44'900.-- pour l'exercice 2023 après les amortissements comptables de CHF 9'100.--.

Le budget appelle de la part des bourgeois les remarques suivantes :

Au vu de ces comptes, comment allez-vous assurer le financement de Chaupalin ?

La Commune étudie toutes les propositions possibles en étroite collaboration avec le Canton pour trouver des solutions de financement. Ce projet bénéficiera d'un subventionnement si il reste affecté à une utilisation agricole et exploité par une famille d'agriculteur. C'est ce vers quoi nous devons tendre.

Mais si nous ne trouvons pas le financement manquant, probablement à cautionner par la Commune, nous devons abandonner le dossier et réfléchir à une autre manière de maintenir ce rural.

Pour un tel investissement, quoi qu'il arrive, l'assemblée bourgeoisiale sera convoquée et nous espérons pouvoir le faire durant le courant du 1^{er} trimestre 2023. Après, les délais ne pourront plus être respectés.

2) Approbation du budget 2023 de la Bourgeoisie

Le Président soumet ensuite au vote à main levée le budget : il est accepté par 27 oui et 4 absentions sans remarque.

3) Divers

Aucun divers n'a été soulevé.

Le Président lève la séance à 21h05, remercie les citoyens pour leur participation.

REMARQUES :

Approuvé le :

AU NOM DU CONSEIL BOURGEOISIAL

Le Président :

Ismaël Perrin

Secrétaire communale :

Hülya Neza